



Projet Alimentaire Territorial

Massif du Sancy



Les ambitions du territoire en matière d'alimentation et d'agriculture

Le Massif du Sancy est un territoire marqué par le **tourisme et l'agriculture** et notamment la production laitière avec une part importante réservée à la production de Saint Nectaire et une forte organisation collective des producteurs autour de cette filière de qualité.

Le territoire a su faire connaître et reconnaître son savoir-faire dans ce domaine. Cependant, il est possible de constater qu'en dehors des fromages, le territoire peine à développer d'autres filières qualitatives et valorisantes pour les producteurs du territoire. Cette situation ne permet pas, non plus, un **approvisionnement alimentaire en produits locaux des habitants et des touristes**, alors même que la demande individuelle se renforce et doit être soutenue politiquement dans un contexte d'inflation des prix alimentaires et de l'énergie.

Face à ce constat, la communauté de communes du Massif du Sancy souhaite engager des actions en faveur de la **diversification de l'agriculture, de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles**, afin de permettre, en autres, un accès à une alimentation plus locale et de qualité pour les habitants, tout en veillant à ce que cet approvisionnement soit le plus inclusif et solidaire possible, vis-à-vis des agriculteurs et des consommateurs.

Afin de dynamiser les débouchés locaux pour les producteurs, la Communauté de communes souhaite mener des actions sur la **restauration collective** et a fortiori sur les restaurations scolaires avec un triple objectif : améliorer la qualité des assiettes des enfants, futurs consommateurs, éduquer à une alimentation plus saine et diversifiée et enfin créer de l'emploi grâce à des filières plus courtes et une réorganisation de la restauration collective publique. Le territoire étant montagneux et enclavé, il devra s'appuyer pour son approvisionnement sur les productions des territoires voisins en définissant collectivement les attentes en termes de produits locaux et durables.

Le Projet Alimentaire Territorial souhaite également favoriser la consommation de produits locaux et durables en portant des **actions de sensibilisation et de formation** et en favorisant le développement de la **commercialisation de ces produits** par différents acteurs.

Enfin le territoire, à travers son PAT, souhaite **protéger la qualité de son environnement** et **apporter des solutions aux problématiques énergétiques** touchant les acteurs des filières agricoles et alimentaires.



Un plan d'actions élaboré autour de cinq grands thèmes

I. L'approvisionnement en produits locaux et durables

Projet A : Développer l'utilisation des produits locaux en restauration collective, commerciale et distribution locale

A1 - Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs cuisines centrales sur le territoire (*lancement en 2023*)

A2- Accompagner collectivement les acheteurs de la restauration collective sur la partie approvisionnement

A3- Sensibiliser les restaurateurs et commerçants

Projet B : Augmenter les solutions d'approvisionnement en produits locaux pour les particuliers

B1- Identifier des locaux commerciaux vacants et faciliter leur accès aux porteurs de projet en distribution de proximité

B2- Favoriser le développement d'innovations collectives en termes de commercialisation ou d'achats de produits locaux

Dans les deux cas, il s'agit d'accompagner les porteurs de projet via le Relais Sancy, de rénover et de mettre à disposition des locaux à des tarifs préférentiels selon le pourcentage de produits locaux et durables proposés.

Projet C : Augmenter la visibilité des produits locaux

C1- Créer un guide des producteurs locaux du territoire (*lancement en 2023*)

C2- Mettre en avant les produits locaux sur les marchés et faciliter l'accès des marchés aux nouveaux producteurs

C3- Perfectionner et favoriser le développement de la marque « Origine Sancy »

C4- Faciliter le déploiement de la monnaie locale « La Doume »

II. La sensibilisation et la formation

Projet D : Développer la formation et l'éducation à l'alimentation durable

D1- Développer et accompagner une dynamique autour des potagers et vergers (*en cours*)

Accompagnement des projets communaux et développement d'actions à l'échelle intercommunale, exemples : marché aux plants, commandes groupées, formations, ouverture de jardins privés, guide local sur le jardinage...

D2- Développer le sujet de l'agriculture et de l'alimentation durable dans les projets pédagogiques à l'école (*lancement en 2023*)

Proposition en 2023-2024 d'un parcours pédagogique sur l'alimentation durable à destination des classes de CM1-CM2 du territoire. Parcours créé à partir du jeu « GoûtOdébat, cultives ta courge, nourris le débat ». Onze séances pour comprendre les enjeux d'une alimentation durable et rencontrer les acteurs du système alimentaire (producteurs, artisans, cuisiniers).

D3- Développer le sujet de l'agriculture et de l'alimentation durable dans l'offre de service jeunesse de la Communauté de communes (*lancement en 2023*)

D4- Mettre en valeur les produits locaux à la cantine, faire découvrir et goûter

Projet E : Développer la formation et l'éducation aux enjeux de biodiversité

E1- Sensibiliser les visiteurs du territoire aux enjeux de biodiversité

E2- Sensibiliser les professionnels (agriculteurs, agents des espaces verts...) sur les pratiques favorisant la biodiversité

E3- Mener des actions autour de l'arbre et de la haie

Ces actions seront développées dans le cadre de partenariats avec les acteurs œuvrant dans ce domaine.

Projet F : Les actions transversales de sensibilisation ou formation

F1- Créer un événement festif autour de l'alimentation locale et durable prenant en compte l'ensemble des thématiques du PAT

F2- Proposer des formations grand public sur des thèmes variés (*lancement en 2023 : identification des thèmes, des partenaires et financeurs*)

F3- Inciter les structures touristiques (hébergements et restauration) à adopter une démarche éco-responsable

III. La solidarité alimentaire

Projet G : Développer la solidarité alimentaire

G1- Soutenir les projets d'épicerie sociale et solidaire (mobiles ou fixes) ainsi que les autres initiatives solidaires portées par des associations ou communes (*lancement en 2023 : enquête auprès des acteurs locaux*)

G2- Coordonner / mutualiser les dispositifs d'aide alimentaire

IV. Les actions de développement agricole

Projet H : Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation

H1- Mieux accompagner les agriculteurs proches de la retraite et faciliter l'installation en agriculture notamment des « Hors cadre familial » dans un but de diversification de l'agriculture du territoire (*lancement en 2023*)

H2- Travailler sur l'attractivité du territoire et du métier d'agriculteur

H3- Faciliter l'accès au logement pour les porteurs de projet, les salariés agricoles et les cédants

Projet I : Diversifier l'agriculture du territoire

I1- Développer une production maraîchère professionnelle (*en cours*)

Projet de ferme intercommunale sur la commune de St Diéry en lien avec un projet de création de logements.

I2- Initier le développement d'une filière de production de pommes de terre locales

I3- Faciliter la création d'unités collectives de transformation des produits agricoles

I4- Développer l'agro-écotourisme

V. La protection de l'environnement

Projet J : Anticiper les problématiques énergétiques et matérielles - développer les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

J1- Soutenir le développement d'une agriculture plus résiliente (*énergie, intrants, eau, changement climatique...*)

J2- Soutenir le développement et le maintien de l'agriculture biologique

J3- Aider les agriculteurs et transformateurs à développer des énergies renouvelables et/ou des solutions d'économies d'énergie (*relayer les aides départementale et régionale*)

Projet K : Préserver et gérer la ressource en eau du territoire

K1- Développer les compétences de l'intercommunalité en matière de suivi de la ressource en eau du territoire en lien avec les partenaires œuvrant dans ce domaine

K2- Mener des actions de protection des zones humides et cours d'eau (*actions développées par des partenaires*)

K3- Mener des actions de diminution du gaspillage de l'eau et améliorer la gestion des eaux usées (*dans le cadre de la prise de compétence « eau & assainissement »*)

K4- Accompagner financièrement les communes à la mise en place de toilettes sèches (*aide déjà existante*)

K5- Développer la solidarité entre les communes pour l'approvisionnement en eau potable et gérer les eaux pluviales (*dans le cadre de la prise de compétence « eau & assainissement »*)

Projet L : Réduire et mieux gérer les déchets

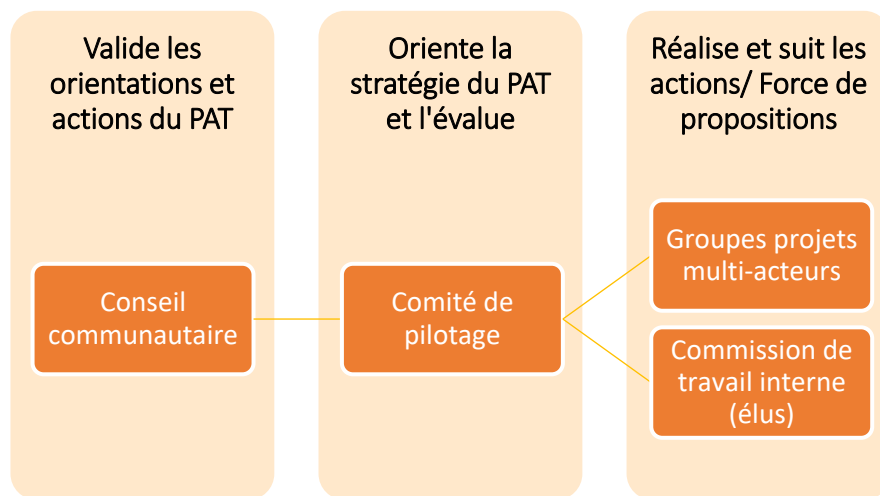
L1- Soutenir les actions de prévention développées par les syndicats de collecte et le VALTOM, développer des partenariats (*lancement en 2023*)

L2- Développer une charte d'écoresponsabilité pour les événements festifs, culturels, sportifs du territoire (*lancement en 2023*)

L3- Créer un guide « anti-gaspi » à destination des restaurateurs et distributeurs du territoire (*lancement en 2023 : le guide doit présenter les solutions locales permettant la gestion des invendus*)

La gouvernance du Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial est porté par la Communauté de communes du Massif du Sancy. Sa stratégie globale a été élaborée grâce à la réalisation d'un diagnostic du système alimentaire et l'organisation d'un Forum Alimentaire ouvert à tous en octobre 2022. Son comité de pilotage réunit une centaine de personnes dont des partenaires techniques et financiers. Les partenaires sont signataires de la charte « Ensemble pour le Projet Alimentaire Territorial du Massif du Sancy ».



Vous souhaitez vous renseigner sur le PAT ou y contribuer, contactez :

Marlène GAUTIER – Animatrice PAT

mgautier.ccsancy@gmail.com

06.82.25.02.69